



## Compte-rendu du CHSCT de la BdD MAREILLE AUBAGE du 4 mai 2020

**Etaient présents : FO 3, UNSA 1, CFDT 1, CGT 1**

**COM BdD et son chargé de prévention, GSBDD 2 et un représentant pour l'ERSA, l'HIA LAVERAN, l'ELOCA, le service social, le médecin de l'antenne médicale.**

*Ce qui est intéressant, c'est de constater que seuls les établissements faisant figure de bons élèves étaient représentés.*

La réunion a duré 2H30 car mal préparée par l'administration, les documents préparatoires n'ont pas été envoyés au préalable, nous avons donc perdu énormément de temps avec des présentations de réglementation en vue graphe, documents que je vous communiquerai dès réception.

Nous avons été les seuls à lire une déclaration liminaire.

A ce jour, il reste 11 cas avérés de personnels contaminés. 9 pour HIA, 1 pour le GSBdD et 1 pour l'EM 3° div. Pour les personnels relevant des boîtes privées, ils ne s'en occupent absolument pas (pour ne pas dire qu'ils s'en désintéressent complètement) Ils n'ont d'ailleurs aucun chiffre à nous communiquer sur le nombre d'agents infectés relevant du secteur privé. Si ces personnels ne disposent pas de masque, c'est la faute de l'employeur privé. Pourtant, comme nous l'avons répété, si nous voulons être efficaces dans la lutte contre la pandémie, il semble évident que la gestion des personnels doit être globale, que ce soit en termes de recensement et mise en quarantaine des personnels infectés ou en termes de mise à disposition d'EPI. Je vous demande mes Camarades, de porter une attention toute particulière envers les travailleurs du secteur privé, employés notamment dans les services de restauration ou de ménage.

Le COM BdD a noté d'après les chiffres de l'ARS une nette diminution de la pandémie. Sur notre périmètre départemental, il est comptabilisés 1640 patients en service classique + 287 en service réanimation. Il est à noter qu'en cas de rebond du CORONA, rien n'a vraiment été envisagé puisque nous avons l'expérience de la première pandémie. Super comme rempart !!!

Les 3 qualificatifs à retenir pour résumer la pandémie sont : Reprogrammer, réorganiser, annuler.

Il y aura 3 phases :

Jusqu'au 11 mai : poursuite des activités prioritaires sous confinement.

Du 11 mai au 31 août : reprise des activités avec prise en compte des nouvelles mesures sanitaires.

À partir du 01 septembre : reprise des activités extérieures en 6 points.

- a) Remise en condition des opérations extérieures et sur le territoire national,
- b) Préparation de l'opérationnel,
- c) Recrutement et formation,
- d) Opération armement,
- e) PAM,
- f) Garantie et suivi des prestations.

Toujours dans le même esprit très militaire (qui nous a fait gagner tant de guerres), les 3 maîtres mots sont Adaptabilité, Progressivité et Patience.

Un guide des mesures sanitaires et de bonne conduite sous COVID 19 a été édité par le SGA. Il doit apporter des réponses pratiques aux questions et mesures de protection à mettre en place. Il reprend notamment les 10 règles d'or à appliquer impérativement. Vous les retrouverez dans les annexes que je viens de recevoir et que je vous le joins.

A la question du télétravail aucune réponse détaillée n'a été fournie en termes de nombre de personnels pouvant opter ou pratiquer cette forme de travail. Les employeurs prétendent que le personnel est frileux pour s'investir dans le télétravail et soulèvent de gros problèmes techniques avec les SNOBI et TOKEN qui sont en nombre restreints et qui ne permettent qu'un accès limité sur notre réseau professionnel.

A la question du ménage, nous avons demandé pour la troisième fois si les cahiers des charges des entreprises privées effectuant le nettoyage avaient été modifiés. La réponse a été une fois de plus « oui ». Par contre, pour le contenu des modifications, nous n'avons pas obtenu plus d'informations que lors des dernières rencontres. Cela ne relève pourtant pas du confidentiel défense et laisse planer un gros doute sur la véracité du propos.

Des personnels du 2<sup>e</sup> Dragon vont former des personnels du GSBdD à la désinfection. Ceci sur la base du volontariat. Encore une économie réalisée sur le dos des agents du MINARM.

Il existe des claviers et souris entièrement nettoyables. L'ensemble de ces matériels peuvent se tremper dans de l'eau avec une solution désinfectante. Ce style de matériel serait préconisé pour des ordinateurs mis en partage. A proposer ou vérifier dans nos boîtes....

Le portail EUREKA a été plébiscité par le COMBdD. Idem, à utiliser en cas de besoin.

Les Directeurs d'établissement ont ensuite commenté leurs propres plans de reprise des activités dans le détail. Ils les présenteront aux personnels dans leurs établissements.

Il est à noter que l'ECRS a présenté un plan de reprise clair et détaillé.

Bilan : De façon très générale, cette réunion a pu se tenir sous la pression exercée sur le COMBdD. Ce CHSCT tenu sous la contrainte, n'a malheureusement pas permis d'obtenir des réponses précises à toutes les questions. Le message syndical qui a été passé est clair, le déconfinement ne s'effectuera pas à n'importe quel prix et les décisions impactant les agents devront être validées par tous les représentants du personnel. Dans les boîtes, au niveau local, il est nécessaire d'imposer des CHSCT réguliers à chaque changement impactant les conditions de travail, des réunions collectives ou bilatérales. Il va de soi que les comptes rendus de réunion doivent profiter aux syndiqués et salariés.

Nous avons revendiqué la tenue d'un CT de BdD dans les meilleurs délais avec l'ensemble des « tôleurs ». Nouvelle grimace du COMBdD ! Nous ne lâcherons rien et nous obtiendrons la tenue de ces instances pour la prise en compte de nos revendications.

Je profite pour vous faire savoir que ce matin à l'hôpital Laveran, une réunion dialogue social s'est tenue avant le CHSCT. Le Médecin Chef a confirmé la diminution de cas de COVID sur notre secteur comme dans son HIA. Il a également confirmé qu'en cas de rebond de pandémie, rien de plus que l'expérience acquise ne peut être mis en avant en termes de moyen. Il a présenté son plan de reprise des activités de façon très globale, il est vrai qu'il navigue à vue car l'évolution de la pandémie reste encore une véritable inconnue à ce jour.



**Déclaration liminaire**  
**du CHSCT BdD MARSEILLE AUBAGNE**  
**du 4 mai 2020**

Bien que tardif, félicitons-nous de la tenue de ce CHSCT de BdD !

Nous sommes tous d'accord sur un point : nous connaissons une situation inédite, nous subissons une pandémie planétaire.

Au-delà du confinement mis en place, nous avons tous souffert d'une absence de directives nationales clairement définies. Si bien qu'individuellement, chaque autorité de nos établissements du MINARM a dû mettre en place un fonctionnement « maison », parfois même en s'affranchissant de toute consultation avec les organisations syndicales locales et en plaçant le personnel en danger par manque de respect des mesures sanitaires. C'est pourquoi nous regrettons que ce CHSCT se tienne sans que toutes les autorités de nos établissements relevant du périmètre BdD ne soient représentées ce jour lors de cette instance. Nous aurions ainsi pu obtenir un relevé de situation d'ensemble et par établissement ; connaître avec exactitude le nombre de personnels infectés par la pandémie et surtout, quelles sont les mesures de déconfinement envisagées, qui bien entendu, auront un impact direct sur les conditions de travail de l'ensemble des salariés de notre BdD. Il était pourtant nécessaire que chaque établissement soit représenté, dans notre périmètre qui comprend des établissements avec des missions très différentes, parfois même avec des services ouverts au public, comme l'HIA Laveran, le Lycée Militaire d'Aix qui se dispense de toutes consultations syndicales, le CSN pour lequel nous ne disposons d'aucune information concernant la reprise d'activité. Nous regrettons également de ne pas avoir reçu les éléments techniques avant la tenue de cette réunion, ce qui au-delà de l'aspect protocolaire, nous permet de préparer de façon plus optimale ces rares moments d'échanges, pourtant ô combien indispensables en la période.

Nous espérons que lors de ce CHSCT, nous obtiendrons des éléments chiffrés.

- Est-ce que tous les personnels travaillant ou pénétrant dans les enceintes, même de façon temporaire, devront obtenir un masque. Nous souhaitons souligner que les personnels des entreprises privées du nettoyage, de la restauration et autres services n'ont pas été dotés de masque de protection depuis le début de la pandémie.
- Est-ce que les consignes imposées aux services publics pour les transports collectifs seront appliquées à notre Ministère. A savoir, port du masque obligatoire et distances de sécurité respectées dans tous nos véhicules. Nous tenons à rappeler qu'il y a un mois, il avait été envisagé par le GSBdD un transport Marseille-Strasbourg sans aucune protection pour les chauffeurs, comme pour les usagers.
- En clair, est ce que des protocoles sanitaires clairement définis seront appliqués et pouvez-vous nous certifier qu'ils ne pourront jamais faire l'objet d'une quelconque dérogation sous prétexte d'urgence, manque de matériel ou autres excuses.

Nous tenons à ce que tous les chefs d'établissement aient clairement conscience que les notes du SGA relatives à la mise en application de l'ordonnance n°2020-430 du 15 avril 2020, suscitent indignation et colère de la part des agents du Ministère. Alors qu'au plus haut niveau de notre Etat, lors des différentes allocutions, les premiers et les seconds de cordée sont encensés, ces mêmes personnels apprennent de façon insidieuse par ordonnance, qu'une partie de leurs CA, RTT ou CET pourrait se trouver amputée. La situation est suffisamment anxiogène et il semble aussi incohérent qu'injuste de rajouter de la frustration et de la colère dans un tel contexte.

Nous vous remercions pour votre écoute.